

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001121969	1ere Gachée: 08:13 (1) Quantité: 8.00 m3				Date: 05/09/2025 référence commande(2): 06 66 72 09 45	reap020925085328	
client: 410782 chantier: 078229	GIOVANNI SAS Courtisols				ZAC DES ESCARNOTIERES 11 RUE HIPPOLYTE FONTAINE 51000 rue Saint-Martin 51460 Courtisols		
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle			DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00
08:00					température: vitesse du vent: validité:		
code Béton PJCFC5D501		désignation(6)(8) CHAPE FLUIDE CIMENT		certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7) Dmax SF2 5
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				Additions(type) FI	dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C16/20
appellation commerciale CHAPE CEMFLOOR HPC C16 F3							
Propriétés particulières spécifiées QB46 18 CF 103							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
POMPE MORTIER M3 POMPE MORTIER CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				ADCEM SP CEMEXA SPHRE ISOFLOW 956		NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1